



**- STAGE DE PRINTEMPS -
ANDREZIEUX-BOUTHEON**

Saint-Egrève,
le 18 Février 2016

Le stage annuel de l'USSE athlétisme se déroulera du **16 au 21 Avril 2016** à Andrézieux Bouthéon (42). Ce stage de préparation à la saison estival s'adresse à tous les athlètes des catégories cadet(te)s à vétérans – Et aux minimes sur invitation.

L'objectif est de resserrer les liens entre les athlètes du club et de s'entraîner dans les meilleures conditions pour assurer la continuité entre la saison hivernale (cross et compétitions en salle) et la saison estivale (compétitions sur piste et hors-stade) qui débute fin avril.

La ville d'Andrézieux-Bouthéon mettra à notre disposition l'ensemble de ses équipements sportifs de qualité : Sa piste et son matériel d'athlétisme, un gymnase en cas de mauvais temps et sa salle de musculation.

L'encadrement sera assuré par les entraîneurs diplômés du club.

RENSEIGNEMENTS :

Contact organisation	Cécile Rongier	06.33.77.89.71	rongier.cecile@gmail.com
Responsable	Paul Chometon	06.09.97.34.76	Paul.chometon@grenoble.cnrs.fr
Lieu	Andrézieux-Bouthéon (42)		
Hebergement	Centre d'Hébergement des Bullieux Parc des sports – Rue des Bullieux 42160 Andrézieux-Bouthéon 04 77 36 24 80		
Départ Retour	Samedi 16 avril au matin Jeudi 21 avril en soirée		
prix	120 €		
Nombre de participants	30 maximum		

INSCRIPTION :

Inscription à retourner obligatoirement avant le jeudi 31 mars inclus :

- **Fiche d'inscription (page 2) + chèque(s) de règlement**
- **Fiche de liaison sanitaire pour les mineurs**

Stage du 16 au 21 Avril 2016

FICHE D'INSCRIPTION

Mon fils, Ma fille

NomPrénom:.....

Participera au stage de l'USSE Athlétisme du 16 au 21 Avril 2016.

Je joins un premier chèque de 120 Euros à l'ordre de l'*USSE Athlétisme*.

(*Pour les personnes souhaitant régler en deux fois)

Je joins un premier chèque de 70 Euros à l'ordre de l'USSE Athlétisme.

Le deuxième chèque de 70 Euros à l'ordre de l'USSE Athlétisme sera fourni aux plus tard le **31 mars 2016**.

Je soussigné(e).....

Père, Mère, ou tuteur de l'enfant précité autorise le responsable du stage à prendre toutes les dispositions utiles en vue de la mise en œuvre de traitements urgents (médicaux ou chirurgicaux) si celui-ci ne peut me joindre dans les plus brefs délais et en cas d'urgence à transporter mon enfant dans le centre hospitalier le plus proche de l'accident.

Fait à

le

Signature :

tél. (obligatoire):

Fiche à retourner **directement sur le stade** ou **par courrier**, accompagnée du chèque, **au plus tard le 31 mars 2016** à :

USSE Athlétisme
2, rue des Brioux
38120 SAINT-EGREVE

Mail : contact@usse-athle.fr

